

33 - actualité

BRAUD & SAINT-LOUIS : une étude écologique incomplète et 37 millions pour une adduction d'eau

En rendant publique, fin 78, une « Etude écologique de l'estuaire de la Gironde », E.D.F. veut balayer les objections des écologistes à la centrale nucléaire du Blayais. Ce dossier de près de mille pages semble plutôt aiguïser les armes des opposants par ses lacunes. Cependant, le travail se poursuit sur le chantier. La mise en service reste prévue pour 1981. Mais voici que, depuis quelques mois, l'emprise de la centrale s'étend indirectement jusqu'à cinquante kilomètres de Braud, par l'intermédiaire d'une adduction d'eau douce de 37 millions de francs !

La centrale du Blayais conçue avant le décret instaurant les analyses d'impact, rien n'oblige E.D.F. à publier une « Etude écologique » bien superficielle aux yeux des antinucléaires. Effectuée en 76-77, cette enquête n'est qu'un alibi pour E.D.F., surtout pas une « analyse d'impact », même pas un « Etat zéro » de l'estuaire. Les biologistes de l'Université de Bordeaux n'ont pas fini de recenser la faune et la flore locale, ni leurs « habitudes ». Ils ignorent tout de l'influence que peuvent avoir sur cette vie, et sur tout le Bassin fluvial aboutissant à la Gironde, le pompage des eaux ou leur réchauffement. Dans un cas, les micro-organismes sont les victimes désignées de l'aspiration; dans l'autre cas, les poissons migrateurs (civelles, anguilles, aloses, mûlets) supportent mal les brusques variations de température. Or, les expériences en laboratoire ont laissé envisager une hausse de 3° (au point de rejet) à 1° (1 km plus loin). Les observations reprises par E.D.F. ne sont pas fausses, elles sont incomplètes et leurs conséquences inconnues.

Les écologistes girondins et les scientifiques regroupés à la S.E.P.A.N.S.O. (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest) ont posé quatorze questions, toujours sans réponses, à E.D.F. Parmi les problèmes soulevés, celui du dossier publié, en 1977, par Creusot-Loire (constructeur des centrales françaises) et destiné au gouvernement. Il dénonce, d'une part, la fragilité écologique des estuaires et, d'autre part, l'installation de presque toutes les centrales françaises sur des zones à fort risques sismiques.

Préoccupation plus locale, la proximité de Braud et du port du Verdon. L'addition d'hydrocarbures et d'un réchauffement, même minime, des eaux, provoque une réaction préjudiciable au mélange de la masse sédimentaire avec le sel, là où naît la vie de l'estuaire. Enfin, les écologistes veulent voir reconnue l'erreur tactique du nucléaire en Aquitaine par la mise en valeur des richesses locales : hydroélectricité, gaz, géothermie et pétrole. A la limite, ces ressources, augmentées par des importations de brut au Verdon, peuvent alimenter des

centrales thermiques classiques, mieux maîtrisées, sinon moins polluantes. Mais il reste avant tout à déterminer les réels besoins énergétiques de l'Aquitaine.

LE MYTHE ECONOMIQUE

Dernier point, le mythe économique des centrales. Pour E.D.F., et pour le gouvernement, c'est une perspective d'emplois et de restructuration de la vie locale. « La Vie Economique », organe de la Chambre de Commerce, a donné, en mars 77, les meilleurs arguments aux antinucléaires : « Le personnel d'E.D.F. s'élèvera à 225 personnes dont 25 non-qualifiées recrutées sur place... Le « bonus » créé au niveau de la consommation par les 1.000 ou 1.500 personnes qui se trouveront sur le chantier à plein régime aura disparu au bout de trois ans ». Enfin, les entreprises régionales et locales ne totalisent que 370 millions de contrat, pour un marché total de 7 milliards.

Alors que les arguments antinucléaires semblent étouffés par le bruit du chantier, l'impact de la centrale s'étend soudain à toute une région. Depuis quelques mois, le long d'une adduction d'eau douce de 50 km, on projette de modifier radicalement le paysage agricole.

Au départ, la centrale pompe de l'eau salée en Gironde, avec les problèmes que l'on sait. Mais il lui faut aussi de l'eau douce. En 1976, l'Agence de Bassin refuse l'autorisation de puiser dans la nappe phréatique : Braud est trop gourmand. E.D.F. se tourne donc vers la rivière la plus proche : l'Isle, distante de 50 km, près de Libourne. Se met alors en place un curieux ballet administratif.

UN BALLET ADMINISTRATIF

La Préfecture de Région demande à la D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture) de « prendre en compte les besoins des agriculteurs » en matière d'irrigation. Les paysans ne sont, bien entendu, pas défavorables à l'idée. On oublie simplement qu'à l'exception de marais, prés, bois et vignes il reste peu de cultures nécessitant l'irrigation. Qu'importe, le « désir » est transmis au Conseil Général. Le 27 janvier 1978, ce

dernier adopte la « Maîtrise d'ouvrage de la conduite d'eau brute de l'Isle en direction de la centrale nucléaire ». L'intitulé est significatif, même si « la mise en place d'une conduite à travers une zone pauvre en ressources en eau peut permettre l'irrigation... et amener le dynamisme de l'agriculture, le maintien des hommes et l'animation des villages... favorisant une reconversion partielle vers d'autres productions, telles que les maïs et les cultures légumières ». Ce « cahier des charges » mérite quelques commentaires : sur l'ouvrage lui-même et sur les perspectives agricoles de la région.

La conduite d'eau, enterrée à 1,5 m ou 2 m de profondeur sur 50 km, est mise en œuvre par le Conseil Général sous couvert d'irrigation. Pourtant, les élus locaux n'en payent que le cinquième (7 millions) alors qu'E.D.F. apparaît pour 30 millions. L'addition est d'autant plus « salée » que la centrale ne prétend consommer que 125 l/sec pour un débit maximal de 1 m³/sec !

Du 23 juin au 8 juillet 78, la population préparant laborieusement ses vacances, une enquête d'utilité publique se clôt dans l'indifférence générale. « L'analyse d'impact » effectuée en quelques mois par la Compagnie d'Aménagement du Bas-Rhône Languedoc (la D.D.A. n'ayant pas le temps de réaliser l'étude dans les délais impartis) permet d'aborder la réalité de l'agriculture locale.

Le tracé projeté occupe (et détruit) une superficie de 20 hectares (56 % de prés, 30 % de bois, 10 % de terres cultivées, 3 % de vignes). Les travaux endommagent momentanément 55 hectares répartis selon la même proportion. Ces chiffres montrent que l'occupation actuelle des sols ne justifie nullement une irrigation. Par contre, l'orientation choisie nécessite un abandon des cultures traditionnelles au profit, selon le Conseil Général, de « maïs et cultures légumières ».

Chacun sait que le maïs demande de grandes superficies et un investissement financier important. Il faut donc, ici, remembrer et créer un endettement. A ce jeu, les gros exploitants sont toujours vainqueurs. Or, la culture du maïs connaît déjà des difficultés dans les Landes... La D.D.A. propose aux Blayais de s'orienter vers le maïs doux, celui que nous mangeons. La petite propriété, pour sa part, peut s'adapter au maraîchage, mais l'investissement financier subsiste et ces exploitations seront en tout cas loin des centres de commercialisation. Actuellement, les exploitations légumières sont, selon la D.D.A., insignifiantes.

En tout état de cause, l'adduction d'eau entre Galgon (près de Libourne) et Braud doit

être en place, en 1981, pour l'entrée en service de la centrale. Il est certain que, d'ici là, le remembrement ne sera pas terminé, l'équipement des propriétés et l'aménagement des cultures non plus. L'irrigation demande d'ailleurs de nouvelles canalisations car les terres irrigables sont rarement proches de l'axe principal. Braud sera donc le seul client de la conduite d'eau.

Il faut aussi se souvenir qu'à cette date, seule la première tranche nucléaire (900 MW) sera terminée et qu'une seconde doit alors commencer. Il y en aura 4. Elles aussi auront

besoin d'eau. Impérativement. L'étude d'impact précise bien que le pompage dans l'Isle ne peut excéder 1 m³/sec sans risques (surtout à l'étiage); que la Direction Départementale des Eaux se réserve le droit de réduire ce débit en cas de nécessité et que, enfin, « le plein développement de l'irrigation pourrait être atteint au bout de dix ans ». De toute façon, la centrale utilise l'eau toute l'année et l'irrigation trois mois seulement.

A qui donc profite réellement cette adduction d'eau et qui sera prioritaire ?

Pierre FRUSTIER



● Le Chantier de la centrale au moment des premiers travaux (Photo Jean-Michel DESTANG).

LE PLAN GRAND-SUD-OUEST : très « parisien »

Ceux qui s'étaient montrés surpris de la minceur de l'intervention de M. André Tony-Roche au Conseil régional, tout comme ceux qui avaient ressenti quelques réticences dans les propos de M. André Chadeau lors de la présentation du Plan « Aquitaine » ont désormais une explication à méditer.

L'autre mercredi à Toulouse, M. André Chadeau s'est exprimé sans ambages devant les élus du Conseil régional de Midi-Pyrénées : « En tant que délégué général de la D.A.T.A.R., je suis le maître d'œuvre du Plan et assurerai notamment les négociations interministérielles. Quatre personnes m'assisteront dans ma tâche : MM. Jacquot et Remond, tous deux mes collaborateurs à la D.A.T.A.R., et M. André Tony-Roche, pour assurer les nécessaires liaisons entre le grand sud-ouest et Paris, ainsi que M. Guin, commissaire à l'aménagement des Pyrénées ».

N'est-ce pas l'aveu que le Plan Grand-Sud-Ouest est très « parisien » ? Les instances régionales sauront désormais à quelle porte frapper...

A. D.